

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Arrêté du **19 JAN. 2016**

### fixant la composition du jury du concours d'officiers de port adjoints ouvert au titre de l'année 2016

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu le décret n° 2013-1146 du 12 décembre 2013 portant statut particulier du corps des officiers de port adjoints,

Vu l'arrêté du 9 janvier 2014 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours d'accès au corps des officiers de port adjoints,

Vu l'arrêté du 10 décembre 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites du concours pour le recrutement d'officiers de port adjoints (lieutenants de port),

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

#### Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Le jury chargé en 2016 du concours pour le recrutement d'officiers de port adjoints, est composé ainsi qu'il suit :

#### Président :

M. Jean-Pascal BIARD, administrateur civil hors classe,

#### Membres :

M. Erwan DELAN, inspecteur des affaires maritimes,

M. Frédéric EDELINE, capitaine de port du 1<sup>er</sup> grade.

#### Article 2

Est adjoint au jury pour les épreuves écrites et orales de langue anglaise obligatoire, la personne désignée ci-après :

M. David STOTT, formateur en anglais maritime.

#### Article 3

La directrice des ressources humaines du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **19 JAN. 2016**

Pour la ministre et par délégation,  
La cheffe de bureau des recrutements par concours

Marie-Hélène ROLLAND-DELOFFRE